



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf. : SCBD/MPO/AF/NP/TM/85543

le 6 avril 2016

### NOTIFICATION

#### Compilation d'études de cas sur l'égalité des sexes et la biodiversité – Appel à contributions

Madame, Monsieur,

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique souhaite par la présente inviter les Parties, les peuples autochtones et les communautés locales, les organisations internationales et de la société civile et d'autres groupes à présenter des informations, y compris des études de cas, sur des initiatives récentes ou en cours abordant les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes relativement à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, à l'accès et au partage des avantages en découlant, ou à la prévention des risques biotechnologiques.

Des études de cas sont sollicitées qui démontrent des résultats concluants, de même que d'autres offrant de précieux enseignements à tirer pour ce qui est de l'intégration de la dimension de genre dans les politiques, la planification et la programmation relatives à la biodiversité. À titre d'exemples, citons notamment les politiques et programmes relatifs à la biodiversité qui incorporent ou sont spécifiquement conçus pour remédier aux inégalités entre les sexes; les efforts de création de partenariats ou de capacités pour l'intégration de la dimension de genre; et une sensibilité accrue aux problèmes d'égalité entre les sexes dans la mise en œuvre d'activités ou le développement de projets/ programmes.

Les informations peuvent être présentées sous forme de courts textes (d'une à cinq pages) s'alignant sur le format présenté ci-après, et peuvent inclure des études de cas déjà préparées ou publiées. Des informations sur des initiatives opérant aux niveaux international, régional, national, infranational ou local sont toutes opportunes. La soumission d'images et de liens vidéo est également souhaitable.

La compilation de ces informations et études de cas vise à renforcer le corpus de connaissances sur l'égalité des sexes et la biodiversité. Les études compilées seront mises à la disposition des Parties et des partenaires de diverses manières, y compris sous forme de produits de communication et sur le site Web de la CDB. Au besoin, des informations supplémentaires pourraient être sollicitées des organisations qui auront présenté des soumissions.

Destinataires : Correspondants nationaux de la CDB, correspondants nationaux du Protocole de Cartagena et du Protocole de Nagoya, organisations intergouvernementales et internationales, organisations non gouvernementales



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'environnement  
413 rue Saint-Jacques, Bureau 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



Veillez prendre note que le format et les exemples figurant en annexe à la présente notification sont fournis uniquement à titre explicatif. La soumission d'informations pertinentes ou d'études de cas est encouragée même si des informations ne sont pas disponibles pour tous les domaines indiqués dans le format.

Échéance de soumission des contributions :

Des études de cas et bonnes pratiques sont bienvenues sur une base continue pour éclairer les activités d'intégration de la dimension de genre en cours tout au long de 2016, et en préparation de la treizième réunion de la Conférence des Parties, qui se tiendra à Cancun (Mexique), du 4 au 17 décembre 2016.

Veillez prendre note que toutes les soumissions devraient de préférence être présentées dans un format de traitement de texte et envoyées au Secrétariat à l'adresse [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int).

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre soutien continu aux travaux de la Convention.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

Braulio Ferreira de Souza Dias  
Secrétaire exécutif

Pièce jointe

## ANNEXE A : Format des études de cas avec exemples

1. Description du projet / Aperçu
  - 1.1. Historique et contexte
2. Principales stratégies employées/ activités entreprises  
Exemples : Renforcement institutionnel/ renforcement des capacités, formation / innovations dans les technologies et les processus / autonomisation économique
3. Résultats / Impacts
  - 3.1. Impacts sur la biodiversité  
Exemples : Protection ou restauration d'écosystèmes ou de ressources naturelles / lien entre activités de conservation et moyens de subsistance
  - 3.2. Impacts socioéconomiques  
Exemples : Autonomisation des femmes, des communautés / formation et accès / sécurité alimentaire / sécurité du revenu / améliorations sur le plan de la santé / création d'emplois
  - 3.3. Impacts politiques (niveaux local et/ou national)  
Exemples : Réforme des politiques / participation accrue des femmes dans la prise de décisions / harmonisation des politiques et règlements gouvernementaux avec les pratiques traditionnelles des communautés locales
4. Viabilité et reproductibilité  
Exemples : Résilience accrue des communautés et des ménages / plans d'expansion / efforts de mise en commun des informations / potentiel pour maintenir les impacts positifs à long terme
5. Surveillance et évaluation  
Exemples : Collecte de données ventilées par sexe / emploi d'indicateurs sensibles à la dimension de genre
6. Enseignements tirés / Résultats
7. Lacunes à combler / Défis
8. Partenaires clés  
Exemples : Donateurs clés / partenariats stratégiques